

Amélioration du fonctionnement hydraulique du Canal de Manosque

Le canal de Manosque va entreprendre de lourds travaux pour économiser l'eau.

L'importance du maintien et de la préservation des réseaux collectifs d'irrigation et d'arrosage, tel que le canal de Manosque, a été particulièrement révélée cette année 2022, marquée par un important déficit hydrique.

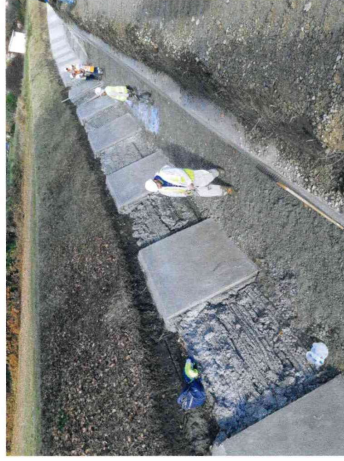
L'indispensable adaptation au changement climatique passe notamment par une gestion plus efficiente de la ressource en eau. Elle impose d'améliorer le fonctionnement hydraulique du canal de Manosque avec deux objectifs :

- sécuriser l'alimentation des prises des réseaux secondaires et donc la desserte en eau brute des adhérents, d'une part ;
- limiter les prélèvements au strict nécessaire en diminuant le débit technique d'eau permettant d'alimenter correctement les réseaux secondaires, d'autre part.

La mise en place de seuils en travers du canal maître, comme à Manosque, ont pour effet de garantir en amont une hauteur d'eau constante, avec un débit technique plus faible, générant ainsi des économies d'eau. Elle a également pour effet de diminuer le temps de transit de l'eau (principe de petits barrages successifs).



Exemple d'un seuil fixe transversal sur la Canal Maître à Manosque



Travaux de cuvelage sur le canal maître

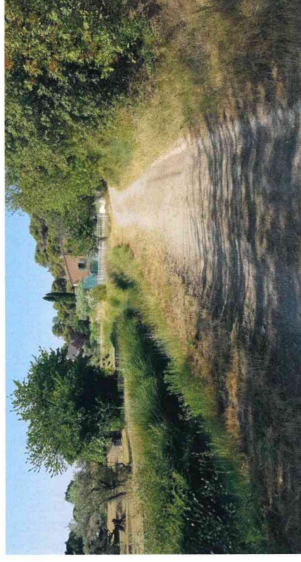
D'une manière générale, l'amélioration du fonctionnement hydraulique du canal de Manosque passe également par un meilleur système de suivi des débits (prélévés, transités, déchargés et consommés) en vue de pouvoir porter une attention particulière à l'exploitation des ouvrages et ajuster les prélèvements au plus près des besoins.

A Volx, le programme de travaux d'amélioration du fonctionnement hydraulique, inscrit au deuxième Contrat de Canal de Manosque, prévoit la mise en place de deux seuils fixes transversaux sur le canal maître, l'un au niveau du croisement avec le chemin de Piétramal (camping) et l'autre en amont du ravin de Saint-Clément. Ces deux seuils auront pour objet de sécuriser l'alimentation des prises des filiales, en rehaussant localement la hauteur d'eau. Il est également envisagé de protéger, par cuvelage, les sections du canal maître qui seront soumises à l'influence exercée par les seuils ou aux turbulences générées par les chutes d'eau, sur un linéaire de 1,5 km environ. Enfin, une passerelle devra être reprise et modifiée et un nouveau pont sera créé pour les besoins du chantier de travaux et d'exploitation.

Un marché public comprenant deux lots a été passé. Après l'analyse des offres, ont été retenus l'entreprise BUCCI pour le lot relatif au génie-civil et équipements et le groupement d'entreprises MINETTO-GAGNERAUD-CHAPUS pour le cuvelage du canal maître.

Des subventions publiques ont été obtenues, sans lesquelles le canal de Manosque ne pourrait pas entreprendre ces travaux d'ampleur.

Les travaux sont programmés au cours des hivers 2022/2023 et 2023/2024.



Secteur de Volx concerné par les travaux